

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 2 Mars 2015 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 18 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Autres présences ; Marc Emond

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures.
Monsieur Alain Fortin maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

2015-03-57

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Claude Desjardins propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-58

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 2 FÉVRIER 2015

Monsieur Michel Dénommé propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 2 Février 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-59

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 9 FÉVRIER 2015

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 Février 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-60

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 23 FÉVRIER 2015

Monsieur Réjean Lafond propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 Février 2015 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-61

ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 1^{er} février au 21 février 2015 pour un montant de 18,863.14\$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 15,797.11\$

Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 41,862.54\$

Certificat de disponibilité

Je soussignée Liliane Crytes, directrice générale/secrétaire, trésorière de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Liliane Crytes,
Secrétaire, trésorière/directrice générale

Adoptée à l'unanimité

2015-03-62

CONSULTANT EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Grand-Remous nous a fait une demande pour savoir si nous sommes intéressés à partager les services d'un consultant en urbanisme pour nous aider dans le processus du schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT QUE le partage des services de consultant réduirait les coûts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'informer la municipalité de Grand-Remous de notre intérêt de partager un consultant en urbanisme mais le conseil désire une rencontre pour en discuter afin de prendre une décision finale.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-63

DON; MOUVEMENT ALBATROS

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de faire un don de 100.00\$ au mouvement Albatros.

Le conseiller Ward O'Connor mentionne qu'il se retire de la décision.

Adoptée à la majorité

2015-03-64

BOURSE

Proposé par Christianne Cloutier et il est résolu d'accorder une bourse de 100\$ à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais qui sera remise à une élève de la municipalité qui aura atteint son objectif scolaire ou qui aura un mérite exceptionnel.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-65

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉHABILITATION DES CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE les chemins de Montcerf, sixième rang, Aigle incluant le chemin du rang deux de l'Aigle sont des chemins empruntés par les forestières;

CONSIDÉRANT QUE ces chemins sont très endommagés par les transports lourds;

CONSIDÉRANT QUE suite à des rencontres avec des responsables du milieu et autres intervenants, ceux-ci recommandent à la municipalité de faire une étude pour obtenir les coûts pour la réfection de ces chemins;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie de la M.R.C.V.G. nous a déjà déposé une offre de service au montant de 15,850\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu que le conseil municipal accepte de mandater la firme d'ingénierie de la M.R.C.V.G. pour réaliser cette étude.

Adoptée à l'unanimité

DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ DE BOIS-FRANC

2015-03-66

CONSIDÉRANT QUE la rue du Collège dans la municipalité de Montcerf-Lytton est sous la responsabilité du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE cette rue donne accès au chemin Montcerf-Bois-Franc dans la municipalité de Bois-Franc;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton a demandé au ministère des Transports de voir à élargir les accotements, de vérifier la signalisation qui est insuffisante et de voir à entretenir les emprises sur la rue du Collège;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de demander à la municipalité de Bois-Franc de faire une demande similaire au Ministère des Transports pour le chemin Montcerf-Bois-Franc.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-67

ANNULATION ASSURÉE ADDITIONNELLE
FONDATION STE-PHILOMENE

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution # 2006-06-118, la municipalité a demandé l'ajout de la fondation Ste-Philomène Montcerf-Lytton dans sa police d'assurance pour les activités du festival country;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a plus de festival;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'informer notre courtier d'enlever la fondation Ste-Philomène de Montcerf-Lytton sur notre police d'assurances responsabilité.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-68

ACQUISITION PAR CRÉDIT-BAIL/ 37,000\$
REGROUPEMENT INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le comité de regroupement incendie des quatre municipalités de Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Aumond et Ste-Thérèse de la Gatineau ont autorisé le 18 février dernier l'acquisition de quatre conteneurs aménagés pour faire un site d'entraînement de pompiers ainsi que l'achat d'une caméra thermique et d'un projecteur pour un montant de 40,000 \$;

CONSIDÉRANT QUE 3,000 \$ a été amassé en dons pour l'achat de ces équipements;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire emprunter le montant de 37,000 \$ par crédit-bail pour une période de cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'intérêt avec CRÉDIT-BAIL Inc (ROYNAT FINANCE) est de 6.30 % plus 500 \$ plus taxes pour les frais d'ouverture de dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est

résolu unanimement de mandater le maire, Monsieur Alain Fortin et Madame Liliane Crytes, la directrice générale à signer pour et au nom des municipalités tous les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-69

DEMANDE DE SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE

CONSIDÉRANT QUE les chemins de la municipalité ont un besoin urgent de réparation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil n'a pas les sommes d'argent nécessaires pour ces réparations très urgentes;

CONSIDÉRANT QUE ces chemins sont utilisés pour le transport forestier et l'entrée de deux ZECS;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de faire une demande de subvention de 100,000\$ dans le cadre de son budget discrétionnaire pour l'amélioration des chemins de Montcerf, sixième rang, Aigle et rang deux de l'Aigle.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-70

CONTRAT AVEC LA BIBLIOTHÉCAIRE

Proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'accepter de signer le contrat tel que convenu avec la bibliothécaire.

Ledit contrat fait partie intégrante de ladite résolution.

Adoptée à l'unanimité

2015-03-71

PROTOCOLE D'ENTENTE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE le service de santé et des services sociaux nous offrent de signer un protocole d'entente avec l'Agence de la santé pour un service de premiers répondants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite que les personnes intéressées dans la municipalité (pompiers ou autres) suivent la formation des premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer un protocole d'entente avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais afin de doter la municipalité d'un service de premiers répondants sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité

Défi plein air qui a eu lieu le 22 février a été une réussite. 31 personnes ont participé malgré le froid. Des prix de présence ont été remis.

Aussi, pour la semaine de relâche (2 au 7 mars) des activités ont été planifiées par Christianne tel que psychomotricité avec animatrice, bricolage, activités extérieures et peinture sur neige, hockey bottine, film, etc...

Le conseil Ward O'Connor nous a fait un compte-rendu de la rencontre de la RIAM du 25 février dernier.

2015-03-72

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20.45 heures, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Liliane Crytes,
Directrice, générale/sec.trés.